

POUR UNE NATURE HUMANISEE

par

Vincent Gérardin & Michel Jurdant

de la

Section des Etudes Ecologiques Régionales
Environnement Canada.



Conférence prononcée lors du Symposium du Conseil Québécois de l'Environnement,
15-16 mars 1974.

Contribution SEER-18

"Occasions d'affaires - Spéculateurs- Projet Rive-Sud- Avant la loi Toupin".

"Le projet consiste à acheter une terre (100 arpents au moins) dans la région de Montréal à 20, 25 minutes des ponts, au coût d'environ \$ 400. L'arpent, puis à lotisser la terre et mettre les terrains (tel quel) en vente immédiatement (environ 400 lots à \$ 300. chacun)."

"A cause de la loi Toupin (loi à venir) qui empêchera la vente des terres pour des fins autres qu'agricoles, les gens réalisent qu'ils leur sera de plus en plus difficile d'acquérir un terrain non loin de Montréal. Notre projet leur permettra de faire l'acquisition de leur terrain avant qu'il ne soit TROP TARD. La loi Toupin leur ASSURERA une plus value, garantie et substantielle, s'ils désirent revendre leur lot".

"Le candidat devra: Etre un homme d'affaires, un avocat, un notaire ou un arpenteur. Avoir une certaine expérience de la propriété foncière. Etre apte à faire l'acquisition d'une terre (maison et batiments inclus), valant de 30, à \$ 40,000. - Etre vite sur ses "patins"

Encart publicitaire, Le Devoir 13-2-74

"Aucun paysage, fut-il le plus grandiose ou le plus fertile, ne peut donner sa pleine mesure si l'amour de l'homme, ses travaux et ses arts ne lui ont pas trouvé le mythe qui est le sien."

René Dubos, 1973.

INTRODUCTION

Dans une analyse globale et profonde des maux et remèdes de l'environnement il faut savoir distinguer les problèmes réels ou premiers des problèmes secondaires; séparer la cause des effets; contrecarrer les psychoses collectives par une recherche et une information objective; en un mot lutter contre la tendance de plus en plus accentuée de faire prendre au public des vessies pour des lampions.

Nous allons brièvement évoquer quelques aspects de ce que nous qualifions plutôt de "crise de l'homme" que de "crise de l'environnement" expression qui porte à séparer l'élément humain de son environnement, puis proposer certains éléments de solutions. Les problèmes touchés seront ceux de la dignité humaine, du gaspillage des ressources et du gaspillage de l'espace. Nous nous attacherons plus particulièrement aux éléments de solutions relevant de notre compétence soit les inventaires écologiques, le zonage du territoire, la gestion de l'espace, tout en sachant très bien que tous les aspects de la vie sur la terre sont intimement liés.

DEFINITION DE QUELQUES PROBLEMES

1. la dignité humaine

Yvan Illich écrit dans *La convivialité*: "Au stade avancé de la production de masse, une société produit sa propre destruction. La nature est dénaturée. L'homme déraciné, castré dans sa créativité, est verouillé dans sa capsule individuelle." Dans notre société industrielle l'outil n'est plus un objet qui sert à façonner la matière mais plutôt un objet qui façonne l'homme devenu sa matière première. Sur certaines machines frappées du sigle GM pour "General Motors" les ouvriers d'une usine de montage de petites voitures peuvent lire ce qui suit: "Traitez-moi avec respect et je vous donnerai à moindre effort du travail de première qualité." La dignité humaine est bien le dernier souci

de nos civilisations dites avancées. L'homme usiné est également l'homme objet que l'on déplace au gré des fantaisies des financiers, spéculateurs et politiciens de bas-étage. Sous des prétextes de croissance, de développement ou de rénovation on expulse les gens de leurs quartiers pour les parquer dans des villes dortoirs, où la vie communautaire, les émotions, les échanges quotidiens sont automatiquement éliminés. Boycé Richardson écrivait récemment qu'à Montréal "on a démoli environ 20,000 logements habités par des petites gens pour les remplacer par des autoroutes, des postes de pompiers, des écoles ou par d'immenses ensembles publics ou privés comme la maison de Radio-Canada ou ... le complexe Desjardins..." La dignité humaine semble bien être le dernier souci de nos planificateurs urbains. L'homme usiné-objet est également un informé-ignorant. Dans notre société d'information libre et démocratique on nous dit qu'un nombre de coliformes dans l'eau supérieur aux normes est sans danger; que "l'intérêt public et général du peuple du Québec ... s'oppose à l'intérêt d'environ deux mille de ses habitants."; que l'important pour le Québec et les québécois c'est que Montréal soit plus gros et plus fort que Toronto, et j'en passe. Ce qu'on ne dit pas c'est qu'un coliforme ou des milliards ce n'est pas dangereux pour la santé, mais que la présence d'un seul de ces bacilles est un indicateur de contamination de l'eau; ce qu'on ne définit pas c'est "l'intérêt public et général du peuple du Québec"; c'est également le prix que notre génération et celles à venir paieront pour cette lutte titanesque. La dignité humaine est bien le cadet des préoccupations de nos "électroniciens de l'information". L'homme usiné-objet-informé-ignorant est en surplus un consommateur en conserve, qui possède si peu de moyens de contrôle sur la qualité, les prix, la distribution des produits de consommation qu'il nous fait parfois penser à des poulets d'élevage industriels. Mais nous savons bien que la dignité humaine n'a rien à voir avec les grandes sociétés d'alimentation par exemple.

2. le gaspillage des ressources

Mieux connu et mieux accepté que les points soulevés antérieurement, le gaspillage des ressources n'en demeure pas moins un problème crucial pour lequel on n'aperçoit que peu de solutions planifiées. Le terme de

"société de consommation" fait maintenant partie du petit lexique à l'usage des industriels et politiciens. La "crise de l'énergie" remet en cause la consommation des produits dérivés du pétrole, soit, mais ne pose pas le problème de la consommation. La lutte à la pollution contrôle des effets mais n'analyse pas les causes. A l'anarchie de l'exploitation des ressources on oppose des principes, mais non des actes.

3. l'utilisation de l'espace

La crise de l'espace provient du fait que, comme le dit Philippe St-Marc, *"L'homme peut inventer des techniques, il ne peut créer de l'espace. Il peut organiser une industrie moins polluante, mais il ne peut ajouter à la surface de la terre; il peut épurer le monde mais non l'élargir."* Au Québec, comme en bien d'autres régions, les conflits spatiaux naissent de trois sources différentes:

- a) de l'exode de la population rurale
- b) d'une certaine conception de la propriété privée ainsi que d'un manque notoire de planification du développement (caractéristique intrinsèque ou extrinsèque du libéralisme économique?)
- c) du mépris ou de la méconnaissance du principe de polyvalence de l'utilisation du territoire.

D'après Boyce Richardson le couloir qui s'étend de Windsor (Ontario) à Québec contient 60% de la population du Canada. La tendance "métropolisatrice" de l'Office de Planification et de Développement du Québec, ne peut à notre avis qu'accentuer les problèmes d'utilisation de l'espace dans les périmètres urbains (dont surtout celui de Montréal). Cette explosion démographique est très souvent la cause d'une fixation quasi stérile pour une période presque illimitée de surfaces trop souvent caractérisées par de hauts potentiels (agricoles-récréatifs, etc...).

D'autre part une conception non-restrictive de la propriété privée engendre également des phénomènes de fixation de certaines portions du territoire, tel le lotissement des plus beaux terrains avoisinants les lacs et rivières à proximité des villes (Lac Beauport et Saint-Joseph...) La spéculation outrancière (peut-elle être autrement) est une autre des causes majeures du gaspillage de la "ressource espace".

Enfin une autre source importante de conflits spatiaux provient de l'ignorance ou du refus du principe écologique de la polyvalence du territoire. La gestion actuelle de l'espace québécois semble indiquer qu'un territoire ou une portion de territoire ne peut avoir qu'une seule vocation et qu'il est utopique de penser pouvoir réaliser un aménagement qui tienne compte des multiples potentiels que possède toute entité spatiale. Cette résistance à l'aménagement polyvalent a pour résultat concret une diminution de l'espace "actif" d'un pays: puisque dans un Etat dont l'utilisation de l'espace est écologiquement planifiée, la surface active est toujours supérieure à la surface géographique.

Nous venons d'esquisser très succinctement quelques réalités assez lourdes de conséquence de l'environnement québécois. Nous nous proposons maintenant de soumettre quelques "utopies", essai bien mince et bien préliminaire si l'on considère l'ampleur grandissante de certains de ces problèmes.

PROPOSITIONS DE QUELQUES SOLUTIONS

Selon les connaissances et le degré de compétence que nous possédons sur les sujets traités, nous nous contenterons de définir un contour aux solutions qui nous semblent encore floues ou alors d'y aller plus carrément et de présenter des solutions précises.

Le bonheur, l'éthique, la justice, la qualité de vie. Tous mots que philosophes, poètes, ouvriers, patrons, grands-prêtres du capitalisme ou soucieux socialistes, pour reprendre un mot de Boris Vian, utilisent, analysent

ou galvaudent. Pourtant là se situe le coeur du problème et c'est par là que nous devons commencer l'analyse. Et surtout ne limitons pas les compétences. Cette première recherche doit se faire par des voix multiples sans restriction aucune. En ce domaine le sociologue et le politicologue ne sont pas plus compétents que le journaliste ou le syndicaliste, que l'ouvrier ou le biologiste. La recherche d'une moindre injustice doit être provoquée à tous les niveaux de la société et plus particulièrement chez l'homme-usiné-objet-informé-ignorant-con-sommateur-consommé. En un mot que cette science de l'écologie ne devienne pas *"le rituel qu'un corps de spécialistes célèbre sur l'autel de la science."* * Ainsi la première étape à franchir doit être que la société québécoise toute entière découvre ses propres valeurs et en fassent des objectifs socio-politiques précis.

La réussite dans l'atteinte de ces objectifs sera fonction du contenu que nous donnerons au schéma développement-planification-aménagement. Ainsi l'orientation du développement doit être conséquente avec les objectifs politiques de la société. La réalisation de ce développement sera assurée par une planification adéquate laquelle commandera l'ensemble des actions que l'on qualifie d'aménagement. Ce schéma, ici simplifié à l'extrême, fait intervenir une multitude de compétences, de niveaux décisionnels et de niveaux de perception. C'est à l'intérieur de ce grand cadre que l'écologie et les écologistes doivent s'impliquer le plus profondément. Comme l'a souligné Mal-dague la planification porte sur l'aménagement du territoire (i.e. gestion de l'environnement ou organisation de l'espace). Ainsi une des conditions sine qua non d'une planification globale et rationnelle de l'utilisation du territoire est la connaissance du capital-humain, du capital-économique et du capital-nature. C'est au niveau du capital-nature que les écologistes doivent principalement oeuvrer. Il est malheureusement déplorable que les efforts déployés au Québec en ce qui concerne la connaissance systématique et globale des conditions écologiques de notre territoire soient si faibles, et si dispersés. Devant l'immensité du pays, la complexité grandissante des interventions humaines

et le nombre sans cesse plus important de décisions concernant l'utilisation du territoire, il est d'une extrême urgence que le Québec se dote non-seulement d'un service important d'inventaire écologique mais également d'une méthodologie "nationale" et par conséquent uniforme. Un comité spécial créé par le Conseil de la Recherche et du Développement Forestier fut chargé il y a deux ans d'en proposer une. Le rapport de ce groupe multidisciplinaire d'experts doit être présenté incessamment. Nous demandons que les personnes chargées de l'analyse du rapport appuient les recommandations et fassent en fin de compte confiance aux spécialistes ayant étudié le problème. Une autre question auquel le Québec devra s'attaquer est celui du regroupement des compétences. Il y a actuellement trop de petites études sectorielles, trop de mini-projets et thèses de nature académique qui ne contribuent en rien (ou presque rien) à une connaissance pratique de notre capital-nature. Une révolution dans le mode de formation des futurs écologistes est cependant essentielle pour la réussite d'un tel projet. Le travail d'équipe doit débiter à l'université. Il n'est plus possible en écologie du territoire de concevoir des projets de recherches ou des thèses réalisés en solitaire. Pourquoi un doctorat ne pourrait-il pas être attribué à une équipe multidisciplinaire? Nous allons jusqu'à dire par exemple que les techniciens forestiers, géographes ou autres devraient pouvoir déjà au cours de leurs études s'intégrer aux équipes universitaires. Il est également une valeur que les universités devraient se dépêcher de reconnaître c'est celle de l'apprentissage sur le terrain. Il est triste de voir qu'un étudiant gradué en écologie travaillant à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire extérieure à l'université comprenant neuf professionnels dont des pédologues, des phytosociologues, des forestiers et un géographe ne puisse obtenir, après un an de contact sur le terrain et en laboratoire avec tous ces gens, les crédits équivalents à un cours magistral en pédologie ou en géomorphologie. C'est pourtant la situation actuelle. Nous parlons en connaissance de cause.

L'inventaire et la cartographie écologique ne sera qu'une dépense luxueuse si ils ne s'intègrent pas aux inventaires socio-économiques et s'ils ne se prolongent pas dans la réalité de l'aménagement intégré du territoire. Toutefois entre l'inventaire et l'aménagement vient s'insérer l'étape essentielle

du zonage. La détermination du rôle que doit jouer chaque portion du territoire dans la poursuite des objectifs socio-politiques d'un pays telle est l'essence du zonage. Pas de planification de l'utilisation du territoire sans zonage. Mais il est ici impérieux de bien définir ce que nous entendons par zonage, car vous avez sans doute remarqué que ce terme a cours dans bien des ministères. Le ministère des Terres et Forêts a son projet de loi sur le zonage; le ministère de l'Agriculture établit des plans de zonage de certaines régions du Québec; le MTCP parle de zonage des parcs, etc... A notre avis, pour un niveau de perception donné ou encore à une échelle particulière, par exemple un zonage des régions économiques effectué à petite échelle (de l'ordre du 1:125,000 au 1:250,000e), il ne peut y avoir qu'un seul zonage global et intégré. En d'autres termes ce zonage doit provoquer l'utilisation de territoire la plus polyvalente possible compte tenu des conditions écologiques, socio-économiques et de l'orientation du développement. Il faudra éviter à tout prix d'aboutir à une sectorielisation de l'utilisation de l'espace, qui va à l'encontre des réalités écologiques les plus élémentaires. Au cours de l'inventaire et de la cartographie écologique du territoire du Saguenay/Lac-Saint-Jean nous avons estimé que sur près de 60% de ce territoire (10,000 m.c.) l'exploitation exclusive de la ressource forêt ou agriculture ou récréation sacrifierait jusqu'à un certain point le potentiel d'au moins une autre ressource et que sur 17% du territoire l'utilisation exclusive d'une ressource sur quelque partie que ce soit de ce 17% se ferait à l'entier détriment d'une ou de plusieurs autres ressources. En fait certains aménagistes et écologistes reconnaissent que certaines utilisations de la même portion de territoire peuvent être compatibles et même parfois complémentaires. Le zonage du territoire devra tenir compte de ces réalités.

Planification, inventaires, zonage, aménagement, toutes ces choses ne se réaliseront qu'avec un support logistique adéquat. Un support logistique, c'est à-dire des structures administratives qui seront à la fois centrales et régionales, fortes mais souples, efficaces mais attentives. Sous peine de nous voir traiter de radoteurs nous réaffirmons qu'un contrôle efficace de la gestion de l'espace ne peut être le fait que d'un seul maître-d'oeuvre, d'un organisme central. Et nous ne pensons pas nécessairement à un super-ministère des ressources fusionnant le MTF, MTCP, MRE, MAQ et quoi encore, mais nous croyons qu'il existe déjà depuis quelques années un organisme voué à la tâche

de la planification qui s'appelle l'O.P.D.Q. (l'Office de Planification et de Développement du Québec), qui devrait, si l'on se donne la peine de lui allouer les crédits et le personnel nécessaire, pouvoir assumer la fonction non seulement de coordonnateur, mais bien de planificateur des activités sur l'espace québécois. Evidemment il faudrait pour cela que l'intérêt de la nation passe avant les mesquines juridictions ministérielles. En prenant ceci pour acquis, les problèmes d'aménagement du territoire n'en seraient pas pour autant résolus. En effet nous croyons qu'un Etat trop centralisateur aboutit fréquemment à la création d'une ou quelques métropoles sangsues, vidant de tout sang nouveaux les régions éloignées des grands centres. L'éloignement physique conduit à l'éloignement du coeur dit le dicton populaire. Nous pensons qu'il en est de même en matière de gouvernement. Il faut donc que l'Etat central soit constamment à l'écoute des régions éloignées, et la meilleure méthode que l'on puisse envisager est la création de pouvoirs régionaux réels et efficaces.

L'administrateur, le gestionnaire ou le planificateur ne peut sentir que ce qu'il touche. Car nous croyons que la participation populaire ou pour utiliser un terme plus technique la concertation est inversement proportionnelle à la dimension de la communauté et que la distance entre le citoyen et le pouvoir est directement proportionnelle à la distance physique qui le sépare de son gouvernement. Ceci nous amène à la dernière condition du succès d'une véritable planification intégrée: la participation populaire. Or pour qu'il y est participation, il faut qu'il y ait contact, information et intérêt. Il faut faire en sorte que l'homme ordinaire ne se sente pas dépassé par les événements. Il faut à titre d'exemple démythifier, tout autant que démystifier les professions libérales. Nous devons cesser de jouer les grands-prêtres, cesser de verser dans l'ésotérisme et la mystification. Dans ce cadre la médecine a bien du chemin à faire et aurait tout intérêt à prendre modèle sur la Chine. Les écologistes ne font pas exception à la règle. Au cours de nos travaux de recherches, particulièrement au Saguenay/Lac-Saint-Jean, nous avons connu bien des cultivateurs et même des bûcherons capables de comprendre l'intérêt et la portée de nos travaux. Il faut pour cela faire l'effort de se faire comprendre. Ce n'est pas facile mais essentiel. Pas facile si on considère que les structures administratives inhibent ce processus par une division toute arbitraire des tâches du chercheur et du praticien. D'autre part le peu de propension des

professionnels à "s'expatrier" en province , phénomène dont les causes sont multiples: (complexomanie, pouvoir attractif des grandes villes) n'est pas propre à favoriser les contacts avec les gens et leurs problèmes.

Cette dernière réflexion nous amène à la proposition suivante.

Étant donné que le Conseil Québécois de l'Environnement est aujourd'hui au Québec, l'un des plus importants organismes de lutte pour une meilleure qualité de vie; étant donné d'autre part qu'un de ses leitmotiv est ou devrait être la participation populaire; et finalement étant donné que la crédibilité de ce Conseil n'est pas encore assurée dans la population, nous proposons, sous forme de motion, que dorénavant les symposiums annuels du CQE se tiennent ailleurs que dans des édifices étrangers à la population et qui sont de surcroît luxueux, pour prendre place dans des bâtiments plus modestes, et sis dans des quartiers où le monde ordinaire vit: des arenas, des écoles secondaires, des C.E.G.E.P., etc... Pour les mêmes raisons nous proposons qu'invitation soit faite à tous en termes tels que quiconque se sent intéressé vienne sans gêne d'aucune sorte; que le banquet de clôture soit remplacé par un repas simple et populaire, et que finalement les conférenciers invités soient des personnes simples, parlant clairement sans détours et donnant plaisir à entendre.